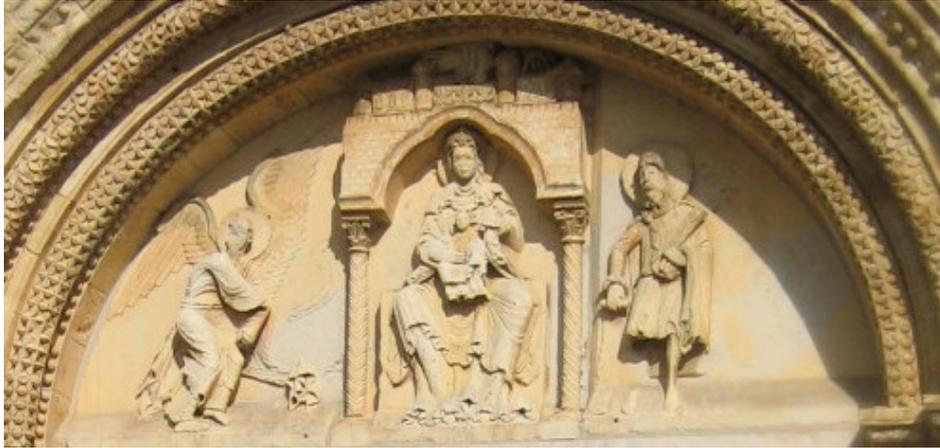


## TERRES ET SEIGNEURS EN DONZIAIS



*Tympan de Donzy-le-Pré – Sceau de Mahaut de Courtenay*



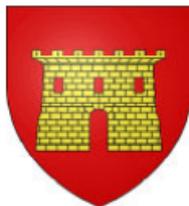
---

### **FAMILLES SEIGNEURIALES DONZIAISES**

---

## **FAMILLE DE LA PORTE**

**(LA RACHONNIÈRE, LES GRANGES,  
BOUTISSAINT...)**



*En Ile-de-France : «De gueules, à une porte d'or maçonnée de sable » alias « au portail crénelé d'or ».*

La famille de La Porte est d'origine parisienne et a acquis une certaine notoriété dans l'exercice de charges judiciaires.

Le premier connu avec certitude, Jean de La Porte, Lieutenant criminel au Chatelet, est devenu pour quelques années co-seigneur de la Rachonnière et des Granges à Suilly-la-Tour par son alliance, mais cette terre a été rapidement revendue par sa femme et ses sœurs.

Sa petite-fille Marie s'est mariée en Puisaye, renouvelant ainsi une implantation régionale dont le souvenir restait présent dans la famille par la détention – au moins en partie - de la terre de Chevroches, près de Clamecy.

Les autres branches se sont fixées dans la vallée de l'Oise (Vexin français) et en Champagne.

---

### 1/ Jean de LA PORTE (+1497)

Conseiller du Roi, Avocat du Roi, puis Lieutenant criminel au Chatelet de Paris (1481), sgr de la Rachonnière et des Granges par son all. – **voir cette notice** -

X v. 1480, **Laurence TROUVE** (v. 1462 - ap. 1513) dame de Chambon <sup>1</sup> (terre venue de Jean Coignet, près d'Yèvres-le-Chatel), de Chevroches (près Clamecy, 58) dame de La Rachonnière et des Granges (Suilly-la-Tour, 58) (terres héritées de son père et vendues avec sa sœur Isabeau en 1513). *(fille de Germain Trouvé - 1430 -1478, sgr des Crenelles, Licencié ès lois, garde du scel (1446-1458) ; lieutenant général au Bailliage d'Auxerre ; conseiller au Grand Conseil de Philippe le Bon et son ambassadeur ; et de Jeannette Desbordes).*



*Château des Granges (Suilly-la-Tour, 58)*

---

<sup>1</sup> Base D. Jeanson : « Le Château-de-Chambon. Cne de Chambon-la-Forêt.



*Chambon-le-Chastel (45), actuel château de la Luzerne, XVIIème)*

Laurence Trouvé loue avec ses sœurs Isabeau et Perrette trois pièces de **la seigneurie de Chevroches, près Clamecy, venue également des Coignet** – voir **cette notice** -, moyennant 9 livres, le 14 avril 1497. On retrouvera cette terre chez ses descendants<sup>2</sup>.

D'où :

- **Pierre, qui suit**
- **N. X Simon III de Saint-Benoît**, sgr de Prémont-en-Chartrain (Ouerre, 28) et de Bailly (1410-1458) (fils de Jean II, et petit-fils de Simon II, Md drapier, bourgeois de Paris et Echevin)



## **2/ Pierre de LA PORTE (°v. 1490 - +avt 1548)**

Sgr de Crespières (78, château XVIIème, en ruines), les Alluets-le-Roi (78, château disparu), au sud de Poissy, et de **Touteville** (Asnières-sur-Oise, 95), peut-être par son alliance avec G. de Sailly, conseiller puis président au Parlement de Paris<sup>3</sup>, Commissaire pour le Roi à la réformation de la Forêt d'Orléans (1516).

---

<sup>2</sup> Jean Thiart, mari de Jeanne Coignet, dame de Chevroches en pie, en avait fait hommage « à cause de Clamecy » en 1459

<sup>3</sup> In « Recherches sur l'organisation du Parlement de Paris » : « Pierre de la Porte, reçu Conseiller le 27 novembre 1518 au lieu de feu Pierre Prudhomme. (Cf. Blanchard, Catal.p Al e[6b.]) Fils de Jean de la Porte, avocat du roi au Châtelet, et de Laurence le Trouvé, il épousa Jeanne de Saillat. Le 21 nov. 1543, son fils Eustache lui succéda au Parlement. »



*Château de Touteville (Asnières-sur-Oise)*

**Histoire de Royaumont, par Duclos** : « A l'une des extrémités d'Asnières s'élevait un castel élégant, siège d'un fief, auquel les chartes donnent le titre de *fief de Touteville*, en lui associant « celui de fief de *Giboudet* ». On a déjà rappelé que le 27 août 1508, du temps du dernier abbé régulier, Guillaume de Bruyères, l'abbé et les religieux de Royaumont, hauts, moyens et bas justiciers d'Asnières, avaient inféodé à **Pierre de la Porte**, seigneur du fief de Touteville, situé à Asnières, toutes les terres qui lui appartenaient, tant au territoire d'Asnières qu'à celui de Royaumont, et qu'ils lui avaient accordé moyenne et basse justice sur ces terres. C'est pourquoi les seigneurs de Touteville eurent, à partir de cette époque, à observer les devoirs féodaux envers l'abbaye, à cause de leur fief mouvant et relevant de la seigneurie d'Asnières. L'on voit, le 12 octobre 1552, Eustache de la Porte, seigneur de Touteville, conseiller au parlement, produire l'aveu et le dénombrement légal de son fief de Touteville, qu'il tenait en plein fief de messire père en Dieu Matthieu de Longuejume, abbé de Royaumont. **Jean de la Porte**, écuyer, était le châtelain de Touteville en 1602. On le trouve, dans un acte, faisant foi et hommage de son fief. Mais, au milieu du dix-septième siècle, la châtellenie de Touteville passa à la maison de Joigny.

X avt 1548, **Germaine de SAILLY**<sup>4</sup> (*appelée parfois : Jeanne de SAILLAT*)

---

<sup>4</sup> Chatelet de Paris, Insinuations, 1548 : **Germaine de Saily**, demeurant à Paris, veuve de Pierre de La Porte, seigneur de Crespières, des Allenz le Roi et du fief et seigneurie d'Estouteville, conseiller du Roi en la cour de Parlement : donation à Jacques de La Porte, écuyer, seigneur de Soulaines, demeurant à Paris, son fils, de la moitié de l'hôtel seigneurial d'Estouteville à Asnières près Beaumont sur Oise et de terres au terroir d'Asnières, à Saint-Martin du Tertre, à Viarmes, à Boran et à Noisy sur Oise. Notice n° 2869, Y//94-Y//103 - fol. 22

20 août 1548 (fol. 22) 2142. — **Germaine de Saily**, veuve de Pierre de La Porte, seigneur de Crespières et des Alluets-le-Roi, conseiller au Parlement de Paris; donation à Nicole de La Porte, religieuse professe en l'abbaye de Fontevault, sa fille, sad ce qu'elle puisse mieulx soy entretenir en l'estat de religion, et que ladicte damoysele soyt particippante à ses bonnes prières et oraisons», d'une rente viagère de 15 livres tournois sur la maison à double corps d'hôtel, qu'elle habite à Paris, rue de la Vieille-Tixeranderie. — 3i mars i546 (fol. 48 v°).

Propriétaire de terres à St-Martin-du-Tertre (95), Noisy-sur-Oise, Boran (sur-Oise, 60), Viarmes (95) et Asnières-sur-Oise (95), paroisses voisines.

---

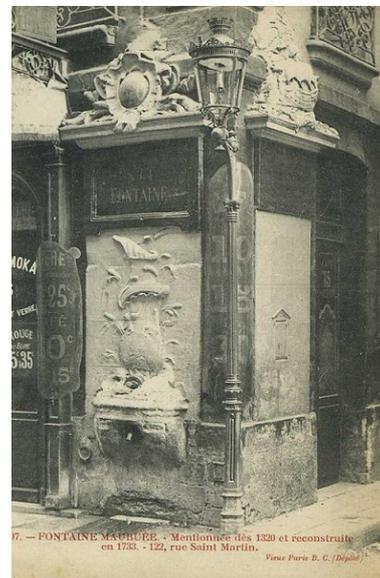
*Une Germaine de Sailly X Pierre Bénard, est réputée petite-fille de Me Nicole de Sailly (1410-1440) Clerc des Comptes au Chatelet de Paris, cité plusieurs fois en cette qualité par Desmazes et Sauval...Son frère Guillaume dit Mottin de Sailly, drapier, bourgeois de Paris (+ 23 aout 1515) X Claude Gaulmont...<sup>5</sup>*

D'où :

- **François, qui suit**
- **Eustache, qui suivra en 3bis**
- Nicole, religieuse à Fontevrault
- Dauphine, religieuse à Poissy<sup>6</sup>

---

<sup>5</sup> Chatelet – Insinuations – 1541 : **Claude Gaulmont, veuve de Guillaume de Sailly**, dit Martin, bourgeoise de Paris, demeurant rue de la Fontaine-Maubuée : testament. Par cet acte Claude Gaulmont fait élection de sépulture au **cimetière des Innocents**, "devant l'Ymâige Nostre-Dame qui est en la tours ; elle lègue à son ancienne chambrière, actuellement sa garde-malade, 100 sols tournois; à un pauvre homme impotent, demeurant en sa maison, 20 sols tournois; à sa filleule, demeurant en sa maison de la rue de la Fontaine-Maubuée, une vigne au terroir de Saint-Denis, et ratifie les donations faites à feu Michel Boulle et Claude Eustace, ct à Claude Boulle, leur fille, femme d'Andry Prévost. — 9 février 1541 (fol. a5g v°).



*Cimetière des Innocents, v. 1550 (Halles) et Fontaine-Maubuée (C. Pompidou)*

- 1546, 30 décembre. Inventaire après décès des biens de Claude Gaulmont, veuve de Guillaume de Sailly, marchand et bourgeois de Paris, demeurant rue Maubuée auprès de la maison à l'enseigne de l'Ecu de France, dressé à la requête d'André Prévost, maître menuisier, exécuteur testamentaire (5 f.).

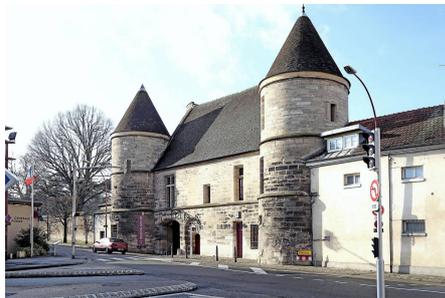
<sup>6</sup> Chatelet – Insinuations, 1545 : Charles de La Porte, avocat en Parlement, seigneur de Crespières, de Chaville et de Ferrières : donation à **Dauphine de La**

- **Charles, qui suivra en 3ter**
- Jacques<sup>7</sup>, curé de Morsain, en Soissonnais <sup>8</sup>
- **Marie X Jean de Forests**, sgr de Boissenet et de Boutissaint – **voir cette notice** -

*Filiation à confirmer...*

---

**Porte**, religieuse professe au monastère de **Saint-Louis à Poissy**, sa sœur, de cent sols tournois de rente viagère, "ad ce qu'il soyt particippant à ses prières et oraisons-). — 14 octobre 1545 (fol. i a 5 v°).



*Restes du Prieuré royal de Saint-Louis, à Poissy*

<sup>7</sup> Bénéficie en 1548 d'une donation de son père dans laquelle il est nommé Jacques de La Porte, eyr, sgr de Soulaines (peut-être Soulaines-Dhuys, 10) demeurant à Paris ; Cité en cette qualité au Minutier central en 1553 (Not. Pierre Thuret)

<sup>8</sup> 5377. - Abandon par Jean Le Roi, ancien vicaire de l'église de Morsain, diocèse de Soissons, demeurant audit lieu, à **Jean de Forest, avocat en Parlement, ayant droit par transport de Jacques de La Porte, ancien curé de Morsain**, d'une maison et dépendances, audit lieu, de cinq setiers de vigne, en Vaux, même terroir, d'un pichet de saussaie, aux marais de Morsain, et d'une pièce de terre à chenevière, contenant vingt verges, pour se libérer d'une dette de 172 l. 10 s. t. dont 83 l. t. pour loyers arriérés du bail de la cure de Morsain, consenti audit Jean Le Roi par ledit Jacques de La Porte, 71 l. 10 s. t. pour le terme de la Saint-Jean 1549 et 18 l. t. pour les frais de voyage de Paris à Morsain dudit Jean de Forest et pour fonds versés au sergent qui a procédé à la saisie et aux criées des immeubles du débiteur. - 30 (fol. IXxxXVIII V°).



*Eglise St-Martin de Morsain (02)*

### 3/ François de LA PORTE

Sgr des Alluets

*Filiation à confirmer...*

### 4/ Charles de LA PORTE

Sgr de Chevroches, Champgiron (Montfey, 10), Collimontel ; sgr de Prédaisis et Cornilly (par acquis. en 1609 <sup>9</sup>), à St-Mards-en-Othe (1595)<sup>10</sup>, Maître d'Hôtel du Roi (1596), Gentilhomme ordinaire de la Chambre, Lieutenant de Vénérie et des Toiles de Chasse<sup>11</sup>, chargé de la meute des lévriers à lièvre d'Henri IV<sup>12</sup>. Il hébergeait des prêches protestants à St-Mards-en-Othe

*(Vend la terre des Alluets à Nicolas Chevalier (1566-1630), baron de Grigny, sgr de Wideville, Conseiller au Parlement, Président à la Cour des Aydes, collectionneur et bibliophile X Madeleine Boulenc de Crèvecoeur, vve de Benoît Milon, Intendant)*

X v. 1580, **Anne LE PRINCE**, dame de St-Mards-en-Othe par son premier mariage (fille de **Charles**, sgr de la Bretonnière (près Arpajon) La Norville...etc, Valet de Chambre des Rois Charles VI, Charles VII puis Louis XI, Ambassadeur en Flandre (1483-1484) pour Charles VIII, fait Ecuyer et mai, X 18 mars 1527, **Madeleine de Quincampoix**)

*(X1, François Piedefer, sgr des Bordes et Epiais, fils de Jacques, sgr de St-Mards-en-Othe, Prévôt des Marchands en 1492) Saint-Mards-en-Othe était un haut lieu du protestantisme initié par Oudard Pièdefer, frère de François X Marie Le Prince, sœur d'Anne*

D'où :

- **Josias de LA PORTE**, sgr de Chevroches, Champgiron et Cornilly (donné le 9 juin 1615 par son père Charles, sgr de Chevroches, et sa mère Anne Le Prince - dén. en 1626<sup>13</sup>), Prédaisis les St-Mards-en-Othe, le Bois de

---

<sup>9</sup> Hommage pour le même fief fait par Charles de La Porte, maître d'hôtel ordinaire du Roi et gentilhomme de sa chambre, lieutenant de la vénerie de sa majesté, seigneur de Chevroches, Champgiron, Collimontel, Cornilly, demeurant à Saint-Mards-en-Othe, à cause de l'acquisition de cette seigneurie qu'il avait faite le 16 mars 1609 d'Hélion de Foissy, seigneur de Crenoy et dudit Cornilly, 1609.

<sup>10</sup> Charles de la Porte, seigneur de Chevroches, était en 1595 seigneur de Predaissy et Cornilly, fiefs de la paroisse de Saint-Mards-en-Othe. Après lui ces seigneuries passèrent à Jossias et à Henri de la Porte, qui les possédaient encore en 1620. (In : Mémoires de la SAASABL-Aube, 1886)

<sup>11</sup> Ustensiles de chasse destinés à encercler une réserve

<sup>12</sup> Source : La Cour de France et ses animaux, par Pieragnoli

<sup>13</sup> AD Aube, série E : « Dénombrement par Josias de La Porte, seigneur de Chovroche, Champgiron et Cornilly, lieutenant de la vénerie du Roi, à cause de la donation de la terre de Cornilly qui lui avait été faite le 9 juin 1615 par Charles de

Romencourt, Gentilhomme ordinaire de la Chambre (1620) ; Lieutenant de Vénerie pour le Roi<sup>14</sup> X v. 1627, **Marie BLOSSET** (fille de *Louis, sgr de Villiers (Ménestreau)*, et de *Marie de Loron, dame de Certaines*) ; il ajoute trois têtes d'oiseaux arrachées de sables, sur un chef d'or, aux armes à la tour...

- **Henry de LA PORTE (non relié)**, sgr de Cornilly (+ Chevroches et Prédessis) (qu'il dénombre en 1630 et 1631, comme héritier de son frère Josias), gentilhomme de la Chambre, de la Vénerie et des Toiles de Chasse X **N. de SOUSTO-BARBE**, d'où *Elizabeth*<sup>15</sup> X 28 jan 1642, *Joseph du Motet « de Predessy »*, sgr d'Arthé à Merry-la-Vallée (+ avt 1673) ( *fils de Joseph et de Louise d'Avantigny, dame d'Arthé*)<sup>16</sup>
- **François de LA PORTE**, sgr de Davrey (10), Gouv. de Meaux X **Balthazarde de MALAIN, dame de Davrey** (+ 6 juin 1656) ( *fille de Edme, sgr de Malain, bon de Lux ; et d'Angélique de Malain*), sp (X1 *François Le Roy, Sgr de la Grange-le-Roi, Bailli et Gouv. de Melun, d'où une fille Marguerite X Claude Antoine de Bussy, Mis de Dinteville*)



Château de Malain (21)

---

La Porte et Anne Le Prince, ses père et mère, 1620. Cachet de Josias de La Porte, empreint sur cire entre deux feuilles de papier, à ses armes : « d'..., à une porte de ville d'., et un chef d'., chargé de trois têtes d'oiseaux d'.. arrachées de... »

<sup>14</sup> AD 10, série E, p. 127

<sup>15</sup> Citée comme veuve en 1673 (BSSHNY, 1902)

<sup>16</sup> Cf. Gén. du Mottet dans La Chesnaye-des-Bois



*Château de Lux (21)*

- **Charles II de LA PORTE**, sgr de Prédaisis X Edmée LE GAS (*filie de Edmé, sgr d'Errey, bgs de Troyes, Contrôleur de l'artillerie en Champagne ; et Isabeau Le Duchat*)



*Restes du château d'Errey (à Messon, en Othe, 10)*

### 3bis/ Eustache de LA PORTE

Sgr de Touthville ; Avocat en Parlement, reçu le 15 nov 1543 à la suite de son père ; Conseiller au Parlement de Rennes, puis Président aux Enquêtes ; protestant, abjure.<sup>17</sup>

? X1 ou 2 Françoise GERME (ou Gernie) (+ 1577)<sup>18</sup>

X v. 1580, **Sidonie du PEYRAT** (ou du Perat, de Peyrot)<sup>19</sup> ( ? fille de N. du Peyrat et ? N. de Quatre-Livres)

D'où :

- **Catherine ou Germaine X Gabriel d'Amours**, sgr de Malbert (fils de Gabriel, conseiller au Grand-Conseil ; et Madeleine de Bidaut)
- **Jean, qui suit**<sup>20</sup>

---

<sup>17</sup> La France Protestante – art. Anne du Bourg – « Cependant des quatre conseillers arrêtés avec Du Bourg, l'un, Eustache de La Porte, échappa au supplice en offrant de changer d'opinion si la sienne était désagréable au roi ; les trois autres, en recourant à des échappatoires, sauvèrent aussi leur vie, sans hisser la faiblesse jusqu'à l'abjuration formelle. »

<sup>18</sup> La dalle funéraire à effigie gravée de Françoise Gernie, morte le 10 avril 1577. Elle porte l'inscription suivante : « *Cy gist damoiselle Françoise Gernie en son vivant femme de noble homme Mes[sire] Eustac[h]e de la Porte conseiller du Roy notre Sire et président en son parlement de Breta[i]gne laquelle trespassa le Xe jour d'a[p]vril l'an 1577 priez dieu pour son âme* »<sup>17</sup>. Elle a été redressée contre le premier pilier au nord du chœur. La dalle funéraire de la famille de la Porte, seigneurs de Touthville de 1508-1620, est en grande partie effacée, et l'identité exacte des défunts n'est ainsi plus connue. Cette dalle se trouve dans l'angle sud-ouest de la chapelle latéral sud, et n'a pas été classée.

<sup>19</sup> Chatelet de Paris – Insinuations – 1540 -37. — « Geneviève de Quatre-Livres, femme de Michel Péan, maître des Eaux et Forêts de Bray-sur-Seine : testament, par lequel entre autres legs, elle donne aux pauvres de l'Hôpital de la ville de Paris et "autres paouvres veufves honteuses et orphelins", 400 livres tournois, dont partie sera employée en achat de draps, de lits et de couvertures pour les pauvres de l'Hôpital de Paris ; aux pauvres filles à marier, 400 livres tournois. En outre, • elle lègue à Perrette Péan, nièce de son mari, cent écus d'or, «avec sa bonne robe fourrée dc regnard et sa bonne cotte noire »; **à Eustache de La Porte, avocat en Parlement, et à Sidonie du Perat, sa femme, ses neveu et nièce, ses droits sur une ferme à Ivry-sur- Seine et sur une autre ferme au Mesnil-Aubry, à charge de payer à chacune de ses trois nièces, filles de Jean Le Berruyer et de Claude dc Quatre-Livres, 100 écus d'or soleil.** Geneviève de Quatre-Livres révoque un testament précédemment fait par elle et contenant la donation, "à la requête, persuasion et importunité" de son mari, d'une maison à Sens, près des Jacobins, et de 100 livres de rente à Jean Péan, son beau-frère. Au bas de l'acte se trouve l'acceptation par Eustache de La Porte et par Sidonie du Perat, sa femme, des donations mentionnées dans le testament de Geneviève de Quatre-Livres.— 4 janvier 1540 (fol. 68 v°).

<sup>20</sup> Chatelet de Paris, Insinuations, 1577 : Jean de La Porte, écuyer, seigneur de Touthville : donation à Jacques de La Porte, avocat en la cour de Parlement à Paris, son frère d'une rente de 100 livres tournois. Notice n° 7368 Y//112-Y//118 - fol. 234 v°

- Jacques

*Filiation à confirmer...*

**4bis/ Jean de LA PORTE (v. 1580)**

Sgr de Toutedville, Gentilhomme ordinaire de la Chambre

X 25 jan 1602, **Esther de GUIRY** (*filie de Charles, bon de Guiry, en Vexin, et autres lieux ; et d'Anne de Marguerie*)<sup>21</sup>



*D'où : Esther, dame de Toutedville X Henri Blondel de Joigny, d'où post. à Toutedville*

---

<sup>21</sup> Source : d'Hozier, art. Blondel-de Joigny

### 3ter/ Charles de LA PORTE

Avocate en Parlement, sgr de Crespières (78), Chaville et Ferrières<sup>22</sup>

X **Michelle AIMERY** <sup>23</sup>, dame de Ferrières-en-Brie et de Chaville <sup>24</sup> (*filie d'Adam Eméry, sgr de Ferrières et de Chaville, avocat en Parlement, propriétaire de l'Hôtel de Vaucouleurs à Paris en 1512, qui avait appartenu à Simon Coignet – voir cette notice - <sup>25</sup>*), *sp*

---

<sup>22</sup> Chatelet – Insinuations, 1545 : Charles de La Porte, avocat en Parlement, seigneur de Crespières, de Chaville et de Ferrières : donation à Dauphine de La Porte, religieuse professe au monastère de Saint-Louis à Poissy, sa sœur, de cent sols tournois de rente viagère, "ad ce qu'il soyt particippant à ses prières et oraisons-). — 14 octobre 1545 (fol. i a 5 v°).

<sup>23</sup> Chatelet de Paris – Insinuations — 1547 - « Michelle Aymery, femme de Charles de La Porte, seigneur de Crespières, dame de Chaville, ou Val de Gallie, et en partie de Ferrières en Brie : donation à Jean Aymery, seigneur de Viroflay, lieutenant général du Bailliage du Palais à Paris son oncle, de la terre et seigneurie de Chaville, à l'exception de la maison où elle demeure avec son mari, ladite terre dans la mouvance des Célestins de Paris ... »

<sup>24</sup> le château de Ferrières appartient à Fouché après la Révolution, reconstruit, propriété fastueuse des Rothschild

<sup>25</sup> Bulletin de la Société d'histoire de Paris et de l'Ile-de-France, 1917 : « Pierre Emery augmenta les biens fonciers qu'il possédait dans ce quartier. Au début du xvi siècle, son fils Jean possédait en effet rue de l'Autruche une maison limitrophe par derrière de la maison de *l'Image Notre Dame*. Ce dernier immeuble échut en partage au fils aîné de Pierre Emery, Adam, vraisemblablement en 1512 ; en effet le 16 juin de cette année, Adam, avocat en Parlement, reconnaissait être « détempteur et propriétaire d'une **maison assise en la rue des Poulies, où pend pour enseigne l'Ymaige Nostre-Dame**, tenant d'une part à maistre Guillaume Voisin, et d'autre part à maistre Jehan le Clerc, aboutissant d'un bout par derrière à Jean Emery et d'autre bout par devant à la dite rue des Poulies, maison chargée envers Saint-Germain-l'Auxerrois de 15 sous parisis de rente, par donation d'Hamon et de Jean de Vaucouleur. A la mort d'Adam Emery, survenue en 1540, l'immeuble de la rue des Poulies demeura indivis entre ses trois enfants, Germain, mineur sous la tutelle de son oncle, noble Jean Emery, lieutenant du bailli du Palais, Jeanne, épouse de Emard de Ranconnet, alors conseiller au grand conseil, et **Michelle, femme de Charles de la Porte, avocat en Parlement**. Ces divers personnages en passèrent déclaration en 1541 et 1542 .... »



*Cabaret de l'Image Notre-Dame (Paris, Place de Grève), rue de l'Autruche*